



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

### **Dossier du Cirque du Soleil : déclaration de Québecor**

**Montréal, le 4 mai 2020** — La direction du Cirque du Soleil (Cirque) a décidé, par des manœuvres navrantes, de rendre publiques les propositions que Québecor lui avait adressées alors que celles-ci avaient été transmises de façon confidentielle aux différentes parties prenantes, notamment les nombreux ordres de créanciers et d'actionnaires. Cette situation survient alors que le Cirque est aujourd'hui confrontée à une grande incertitude, au point où l'entreprise évoque elle-même la possibilité d'entreprendre des procédures pour se placer sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (C-36). Dans pareilles circonstances, on comprendra que Québecor doive à son tour intervenir pour bien replacer dans son contexte sa volonté et sa détermination de participer au sauvetage de cette force créatrice, de ce moteur économique de Montréal et du Québec, et de cet ambassadeur du talent québécois qu'est le Cirque du Soleil sur le plan international.

Nous avons été, comme tous les Québécois et les Québécoises, étonnés d'apprendre la profondeur des difficultés du Cirque qui, bien que connues avant la crise sanitaire actuelle, ne permettaient pas de douter qu'elles étaient sérieuses au point de ne pouvoir payer ses employés et artisans, ceux qui constituent la fibre même de cette entreprise et qui sont aujourd'hui laissés pour compte. En effet, qu'une entreprise de cette envergure n'ait eu dans ses coffres les liquidités minimales pour pourvoir à l'essentiel laisse dubitatif, surtout lorsqu'on considère l'avis de l'agence Moody's qui a décoté le Cirque il y a quelques mois : « La politique financière de la compagnie qui favorise les actionnaires a augmenté le risque de crédit, ce qui, combiné à la récente détérioration de la performance, a résulté d'une situation financière plus précaire. »

C'est dans ce contexte qu'est née chez Québecor l'intention de procéder au sauvetage du Cirque et qui l'a menée, dans un premier temps, à considérer un financement à court terme de plusieurs dizaines de millions de dollars afin d'assurer une rémunération aux milliers d'employés ainsi que de faire face aux paiements des différentes obligations, dont notamment les comptes impayés des collaborateurs/trices depuis plusieurs mois.

Dans un deuxième temps, Québecor sera prête à injecter plusieurs centaines de millions de dollars pour relancer les activités du Cirque et en assurer sa pérennité. Pour y arriver, il nous faut cependant avoir accès à une analyse détaillée de la situation financière qui nous est, à ce jour, impossible d'obtenir en raison du blocage de la direction du Cirque.

Nous ne pouvons comprendre l'absence d'empressement d'agir de la part de la direction du Cirque car, chaque jour qui passe, l'avenir de cette entreprise s'hypothèque dangereusement et les forces créatives, auxquelles se rattachent des milliers d'emplois, subissent un préjudice important. Il est temps d'agir avant que ne s'engage le processus judiciaire prévu dans la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (C-36). Un tel passage entraînera une perte

de contrôle qui pourra aboutir à une conclusion que les autorités politiques regretteront puisque, à la merci d’offres au plus offrant et sans autre considération, la présence du siège social et l’empreinte économique qui en résulte pourraient disparaître à plus ou moins moyen terme, comme de nombreuses autres entreprises québécoises ayant connu le même sort.

Québecor souhaite la pérennisation des activités du Cirque à Montréal, au Québec et dispose de tous les atouts et les expertises requises pour s’en assurer. Bien capitalisée et ayant la surface financière importante requise pour la reprise du Cirque, la direction de Québecor déploiera tous les moyens devant être mis en place pour terminer ce triste épisode qui affecte les milliers d’artisans et d’artistes qui ont fait son succès, et ultimement, pour retrouver la quiétude, le dynamisme et l’enthousiasme qui caractérisent l’ADN du Cirque du Soleil.

Il est urgent d’agir avant qu’il ne soit trop tard.

### **À propos de Québecor**

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d’information et de la culture, Québecor est l’une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l’industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s’impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s’investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l’éducation, l’environnement et l’entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : [www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)

Suivez-nous sur Twitter : [twitter.com/Quebecor](https://twitter.com/Quebecor)

— 30 —

### **Renseignements :**

Québecor  
514-380-4572  
[medias@quebecor.com](mailto:medias@quebecor.com)